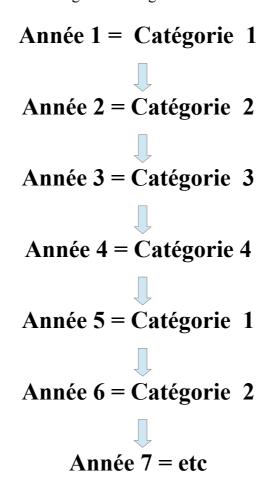


Assolement et rotation des légumes sur 4 ans

• Classification des légumes en 4 catégories :

Les légumes sont classés par besoins spécifiques en nutriments dans le sol.

- Chaque catégorie porte un numéro chronologique. En respectant la chronologie chaque parcelle recevra un légume de même catégorie que tout les 5 ans.
- Chaque année les parcelles changent de catégorie dans l'ordre de classement ci-dessous :



Avantages:

- 1. Facilité pour organiser les rotations.
- 2. Amélioration des qualités gustatives.
- 3. Chaque parcelle est optimisée en nutriments pour les légumes de sa catégorie avec une production maximum.
- 4. Pas de gaspillage d'engrais répandus au hasard et parfois de manière contre productive.
- 5. Revenir sur une même catégorie tout les 5 ans, garantie de fertilité et de protection contre les parasites.
- 6. Enrichissement du sol de manière progressive sans oublier la moindre parcelle.
- 7. Établir un ordre parfait dans vos cultures et un équilibre de production incroyable dans votre jardin.

Cette catégorie regroupe les légumes à fort développement des feuilles, ils ont besoin d'un apport important en azote sous diverses formes.

- Voici les proportions: 200g de corne, 200g d'engrais complet bio le tout pour 1m².

Vous devez prendre en compte des apports divers que vous mettez en plus dans votre parcelle (compost, terreau, tonte, etc...) et diminuer alors les quantités de corne ou d'engrais complet (compatible avec l'agriculture biologique).

Voici la liste des légumes concernés :

- Asperges
- Blette /poirée/bette
- Céleri branche
- Choux
- Choux chinois/pé-tsaï
- Choux fleurs
- Épinard
- Salade précoce
- Mesclun
- Poireau
- Roquette
- basilic
- Cerfeuil
- Estragon
- Thym



Vous pouvez dans cette catégorie mettre des fumiers en début de décomposition, du gazon etc... En fin de saison pour un repiquage de poireaux par exemple n'hésitez pas à remettre un peu de corne dans le rang...

Cette catégorie regroupe les légumes à fort développement des racines.

- Voici les proportions: 100g de corne, 200g d'engrais complet bio et 100 g de scories potassiques ou équivalent le tout pour 1m².

Vous devez prendre en compte des apports divers que vous mettez en plus dans votre parcelle (compost, terreau, tonte, etc...) et diminuer alors les quantités de corne ou d'engrais complet ou de potasse (compatible avec l'agriculture biologique).

Voici la liste des légumes concernés :

- Ail
- Artichaut
- Carotte
- Céleri rave
- Chicorée/scarole
- Ciboule et ciboulette
- Choux de Bruxelles
- Échalote
- Endive
- Fenouil
- Laitue batavia/romaine
- Maïs
- Navet
- Oignon
- Panais
- Pomme de terre
- Pourpier
- Radis



Vous pouvez dans cette catégorie mettre des fumiers très décomposés ou du compost sur ces parcelles ...

Pour les plantes à repiquer n'hésitez pas à mettre un peu de corne dans le rang ou à chaque pieds...

Cette catégorie regroupe les légumes à fruits.

- Voici les proportions: 100g de corne, 200g d'engrais bio et 200 g de scories potassique ou équivalent (compatible avec l'agriculture biologique) le tout pour 1m².

Vous devez prendre en compte des apports divers que vous mettez en plus dans votre parcelle (compost, terreau, tonte, etc...) et diminuer alors les quantités de corne ou d'engrais complet ou de potasse (compatible avec l'agriculture biologique).

Voici la liste des légumes concernés :

- Aubergine
- Courgette
- Concombre
- Fraisier
- Melon
- Poivron
- Tomate
- Potimarron



Vous pouvez dans cette catégorie mettre des fumiers très décomposés ou du compost sur ces parcelles ...

Pour les plantes à repiquer n'hésitez pas à mettre un peu de corne dans le rang ou à chaque pieds...

Cette catégorie regroupe principalement les légumineuses.

- Voici les proportions: 200g d'engrais bio pour 1m². Cet engrais doit être mis de Novembre à Janvier pour ne pas contrarier la croissance des légumineuses.

Pas de compost ni fumier ou autre déchets.

Année de la reminéralisation du sol

Il est très important dans cette catégorie de minéraliser le sol, n'hésitez pas à mettre plusieurs sortes de minéraux en respectant les consignes des fabricants de poudre minérale: Lithothamne, poudre de roche, poudre volcanique, silice, etc...

Voici la liste des légumes concernés :

- Fève
- Haricot
- Pois
- Lentille
- Mâche



Mettez des parcelles en pépinière

Cette catégorie concernant peu de légumes, équilibrez en consacrant des parcelles pour faire des plans, des repiquages provisoires pour fortifier des plans, etc... ajoutez alors de la corne (100g/m²)

Vous pouvez aussi cultiver des plantes aromatiques ou médicinales annuelles (coriandre, aneth, cerfeuil, persil, roquette, etc...)